

Circuit des marroux à Glageon



Visorando



Trace n° 1560785

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit offre plusieurs visages : maisons de Maître des XVIII et XIX^{èmes} siècles, en briques et pierre bleue exploitée à Glageon, toitures d'ardoises, porches, maison de brasseur, maisons ouvrières, calvaire et chapelles en constituent le patrimoine culturel. La promenade traverse ensuite le bocage avesnois et longe l'Étang des Forges où le randonneur appréciera le calme d'une nature un peu mystérieuse.

Durée	4h 25	Difficulté	Moyenne
Distance	14,50 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	83 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	90 m	Commune	Glageon (59132)
Point haut	242 m	Région	Avesnois
Point bas	176 m		



Description

Stationnez sur le parking de l'église de Glageon.

(D/A) Du parking de l'église, traversez la D951 au passage piéton et engagez-vous en face sur la Rue Jean-Marie Carion. Au croisement avec la Rue Georges, continuez tout droit.

(1) Virez à gauche puis encore à gauche dans la Rue Hector Dufresnes où vous pouvez apercevoir l'ancienne brasserie.

Longez le ruisseau. Sur la droite, vous pouvez voir l'ancienne maison des Maîtres de Forges et à gauche, le lavoir. Rejoignez la D951 (Rue Roland Rouleau).

(2) Prenez à droite et virez ensuite à droite dans le passage Hubinet pour rejoindre l'ancienne voie ferrée. Suivez-la à gauche sur 300m environ puis obliquez à droite une trentaine de mètres avant la D951.

(3) Bifurquez à droite dans la Rue du Moulin à Vent d'où se dégage une belle vue sur la campagne. À la jonction avec la route venant de Trélon (chapelle), poursuivez à droite sur 800m.

(4) À la fourche, obliquez à gauche et rejoignez en lisière de forêt un sentier. Suivez bien le balisage qui emprunte ensuite l'ancienne voie de roulage du minerai de fer où la terre est un peu rouge. Comptez 1km en lisière.

(5) Rejoignez une rue, prenez à gauche pour franchir la voie ferrée et poursuivez ensuite sur la gauche jusqu'à une grande route.

(6) Traversez **prudemment** cette route, continuez sur la gauche puis tournez à droite Rue de la Gâte et encore à droite Rue Heureuse. Après les habitations, descendez sur la droite. Cheminez un moment sur cette petite route et rejoignez la RD220 que vous empruntez sur 500m à droite.

(7) Bifurquez à gauche sur la petite route (Rue du Fau) puis rejoignez la RD20.

(8) Empruntez-la à gauche, passez devant le cimetière puis virez à droite.

(1) Prenez à gauche pour regagner le point de départ.

(D/A) Vous avez alors la possibilité de prolonger le circuit vers l'Étang de la Forge. Pour cela, face à l'église, prenez à gauche la direction d'Avesnes.

(9) Laissez une rue à droite qui sera celle du retour et continuez jusqu'au Petit Glageon.

(10) Quittez la route pour emprunter à droite un chemin qui longe un bois en lisière pendant 500m puis vire à gauche en sous-bois. Suivez-le jusqu'à l'Étang de la Forge et admirez le paysage calme et mystérieux.

(11) Contournez l'étang par la droite, empruntez la passerelle puis suivez à gauche le chemin à travers le bois.

Points de passages

- D/A Église de Glageon.**
| N 50.05761° / E 4.074648° - alt. 187 m - km 0
- 1 Bifurcation à gauche**
| N 50.054329° / E 4.073339° - alt. 190 m - km 0.39
- 2 D951 - Rue Roland Rouleau**
| N 50.057068° / E 4.076335° - alt. 185 m - km 0.87
- 3 Rue du Moulin à Vent**
| N 50.05714° / E 4.083266° - alt. 200 m - km 1.57
- 4 Fourche, à gauche**
| N 50.04678° / E 4.084676° - alt. 219 m - km 3.21
- 5 Rue, à gauche**
| N 50.03746° / E 4.070312° - alt. 234 m - km 4.93
- 6 Croisement grande route, à gauche**
| N 50.038685° / E 4.057373° - alt. 210 m - km 5.94
- 7 À gauche Rue du Fau**
| N 50.045246° / E 4.057431° - alt. 214 m - km 7.68
- 8 RD20**
| N 50.050594° / E 4.067017° - alt. 207 m - km 8.61
- 9 Carrefour de la boucle de l'étang**
| N 50.059109° / E 4.069582° - alt. 185 m - km 10.12
- 10 Petit Glageon**
| N 50.060574° / E 4.059093° - alt. 194 m - km 10.89
- 11 Étang de la Forge**
| N 50.069107° / E 4.060048° - alt. 178 m - km 12.1

Débouchez sur une route.

(12) Partez à droite et au bout, retrouvez la D951.

(9) Virez à gauche pour rejoindre le parking de l'église (D/A).

● **12 Route, à droite**

N 50.067024° / E 4.072248° - alt. 184 m -
km 13.13

● **D/A**

N 50.057621° / E 4.074645° - alt. 187 m - km 14.5

Informations pratiques

Autour de l'étang, de bonnes chaussures sont indispensables.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

Variante en période de chasse

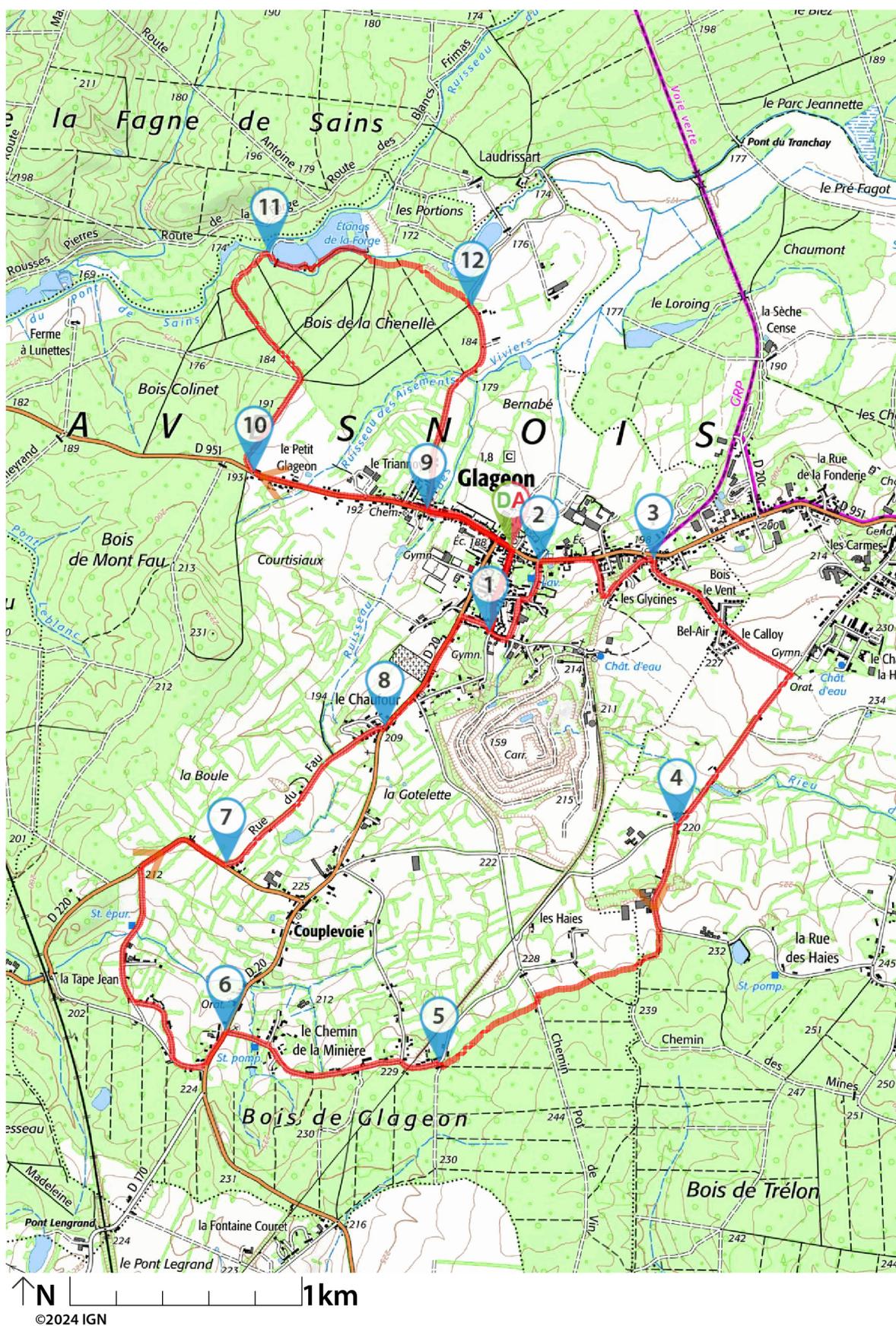
Suivez le début du descriptif du circuit principal jusqu'au (4). Poursuivez à droite et longez la voie ferrée. A l'intersection au lieu-dit les Haies, partez à gauche et continuez tout droit. Au (5), n'entrez pas dans le bois mais prenez à droite. Franchissez la voie ferrée et poursuivez à gauche pour arriver au (6) Terminez la randonnée en suivant le descriptif du circuit principal.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-marroux-a-glageon/>

En savoir plus :

Email : annie.troin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



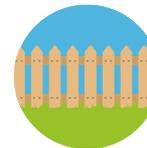
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.